

Impôts fonciers

Les prêteurs ne prêtent plus d'argent. Les constructeurs ne construisent plus. Et les acheteurs n'achètent plus. Pourtant, il faut construire 230,000 nouveaux logements par année. Voilà pourquoi la situation du logement est si désespérée. Le nombre des familles augmente mais les mises en chantier diminuent. La pénurie de logement devient toujours plus grave. On peut imaginer les problèmes sociaux et l'agitation que cela nous réserve. Bien qu'elle soit digne d'éloges, la proposition à l'étude contribuera peu à rétablir la situation. La déduction des taxes foncières ou des paiements de loyer jusqu'à concurrence de \$300 aux fins de l'impôt sur le revenu, pourra difficilement stimuler l'industrie de la construction domiciliaire. De telles mesures auront très peu d'effets sur la grave pénurie de logements. Bien sûr, elles n'auront aucun effet sur le prix élevé des terrains ou le coût élevé des prêts, deux des principaux éléments de la crise actuelle.

Le gouvernement est apparemment déterminé à autoriser la hausse des taux d'intérêt sur les prêts en général et les prêts hypothécaires en particulier, alors qu'il a pour objectif avoué de stimuler l'économie. C'est exactement la formule que la Banque du Canada applique actuellement. Il est évident que la hausse des taux d'intérêt ralentira l'économie au lieu de la stimuler. Ces objectifs contradictoires sont caractéristiques des politiques fiscales confuses que le gouvernement met de l'avant à l'heure actuelle, et nulle part n'est-ce plus marqué que dans le domaine du logement. Le gouvernement ne se résoudra-t-il pas enfin à alléger le fardeau des contribuables en autorisant la déductibilité, aux fins de l'impôt sur le revenu, d'au moins une partie des intérêts hypothécaires versés par suite des taux élevés actuels? Voilà qui contribuerait au moins à abaisser les taux d'intérêt.

Au cours de la campagne électorale de l'année dernière, le chef de notre parti a proposé de réduire les taux d'intérêt en freinant l'inflation, mais les gens qui ont contracté des hypothèques à ces taux excessifs vont en souffrir encore pendant des années. Pour alléger quelque peu le fardeau que constituent ces taux d'intérêt élevés pour les propriétaires de maisons, nous proposons que l'on permette aux contribuables de déduire sur la première hypothèque grevant la maison qu'ils habitent, l'excédent de 8 p. 100 de l'intérêt. C'est à peu près le taux qui était en vigueur à l'époque où M. Trudeau a commencé à mal gérer l'économie.

● (1730)

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Règlement!

L'Orateur suppléant (Mme Morin): A l'ordre! L'honorable représentante n'a pas le droit de nommer un député. Elle doit le désigner par sa circonscription ou sa fonction.

Mlle MacDonald (Kingston et les Îles): Je suis sûre que les députés sauront de qui je parle.

Une voix: Ce n'est pas de cela qu'il s'agit. C'est contre le Règlement.

Mme Appolloni: Il a un nom. Il est premier ministre.

Mlle MacDonald (Kingston et les Îles): Le gouvernement va-t-il enfin songer à établir...

Des voix: Règlement!

[Mlle MacDonald (Kingston et les Îles).]

L'Orateur suppléant (Mme Morin): Si les députés veulent prendre part au débat sur la motion à l'étude, ils seront autorisés à le faire.

Des voix: Bravo!

M. Alexander: Voyez de quel côté l'Orateur dirige ses regards.

Mlle MacDonald (Kingston et les Îles): Le gouvernement ne comprend-il pas qu'il devrait établir la Bourse fédérale d'hypothèques visant à assurer un marché hypothécaire secondaire, lequel attirerait sans aucun doute les placements hypothécaires dans le secteur résidentiel, car l'existence de ce marché revêt une grande importance à l'heure actuelle pour le programme d'aide à l'acquisition d'une maison? Je n'arrive pas à comprendre comment cette Bourse a pu dormir dans les lois plus d'un an et demi, étant donné surtout que le prédécesseur du ministre avait laissé entendre à la Chambre que la promulgation de cette loi guérirait tous les maux du marché hypothécaire. Le gouvernement ne prendra-t-il pas les moyens voulus pour demander moins de capitaux sur les marchés canadiens, où l'offre est anémique, et pour modérer les emprunts du gouvernement fédéral, afin de mettre plus de fonds à la disposition des placements hypothécaires?

Voilà autant de mesures que le gouvernement pourrait mettre en vigueur immédiatement afin de remédier à la crise de plus en plus grave du logement, crise qui se répercute dans tous les secteurs de l'économie. Le gouvernement se doit de reconnaître l'ampleur et l'étendue de l'urgent problème qui se pose actuellement. La proposition dont nous sommes saisis constitue certes un pas modeste dans la bonne direction, mais ce n'est pas la réponse au lourd fardeau que des centaines de milliers de Canadiens essaient péniblement de porter dans le secteur de l'habitation.

M. A. C. Abbott (Mississauga): Madame l'Orateur, il y aurait peut-être lieu de revenir à la motion.

Des voix: Bravo!

M. Abbott: Je reconnais que l'honorable député de Kingston et les Îles (M^{lle} MacDonald) a un certain nombre de choses qu'elle aimerait bien dire à la Chambre et à l'ensemble du pays.

Mlle MacDonald (Kingston et les Îles): L'habitation est une question cruciale.

M. Abbott: L'habitation, comme le signale l'honorable représentante, est en effet un sujet crucial. Elle a semblé commencer ses remarques en applaudissant la suggestion du député de Parkdale (M. Haidasz). A la fin, elle l'a ensevelie sous un tas de verbiage au sujet de ses propres vues sur l'industrie de l'habitation. Elle a à peine parlé de la motion du député. Je suppose que n'importe lequel de nous qui aimerait agir de même pourrait le faire. Je suppose que je pourrais même lire un article de la revue *Weekend*.

M. Alexander: J'invoque le Règlement, madame l'Orateur. J'attends ici patiemment que le député parle de la motion du député de Parkdale (M. Haidasz). J'espère que tôt ou tard—tôt, de préférence—il nous fera part de ses commentaires sur la motion pour que nous puissions avoir une idée de ce qu'il en pense.